

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE LA CATEGORIE B

SCRUTIN DU 4 DECEMBRE 2014

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE VOTE

Le 4 décembre 2014, au Centre de Gestion du Cher,

conformément aux dispositions prévues par les décrets n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié et n° 95-1018 du 14 septembre 1995 modifié,

s'est réuni le bureau de vote composé comme suit :

- Président : Mr Claude LELOUP, Président du Centre de Gestion du Cher

- Secrétaire : M. Daniel BONE, 2^{ème} Vice-Président du Centre de Gestion du Cher
Suppléant : M. Philippe MOISSON, 1^{er} Vice-Président du Centre de Gestion du Cher

- Représentants désignés par les organisations syndicales présentant une liste de candidats aux élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B placée auprès du Centre de Gestion du Cher :

Liste S.A.F.P.T. : Mme Ingrid LANDRY-PASDELOUP, Ingénieur Principal à BOURGES PLUS

Liste C.G.T. : M. Denis DESMOUSSEAU, Educateur APS Principal de 1^{ère} classe à LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Liste F.O. : M. Pierre DEMOULE, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à SAINT DOULCHARD

A ...16... heures, le Président a déclaré le scrutin clos.

Il a été procédé aux opérations de recensement.

**Incidents constatés lors du recensement
Décisions du Bureau**

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Réclamations formulées lors du recensement

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

S'agissant des votes par correspondance, ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre total d'enveloppes Mises à part
Non acheminées par la poste.....	0
Parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin.....	0
Ne comportant pas la signature de l'agent et le nom écrit lisiblement.....	0
Parvenues en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même agent.....	0
Comprenant plusieurs enveloppes intérieures.....	1
Autres cas de nullité.....	0

Il a été procédé aux constatations suivantes :

	Centre de Gestion du Cher
Nombre d'électeurs inscrits	269
Nombre de votants	160

Il a été procédé au dépouillement des votes de ce scrutin, à partir de 16 h 15 .

**Incidents constatés lors du dépouillement
Décisions du bureau**

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Réclamations formulées lors du dépouillement

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes :

	Centre de Gestion du Cher
Nombre d'électeurs inscrits	269
Nombre de votants	160
Suffrages blancs et nuls	9
Suffrages exprimés	151

⇒ **Voix obtenues par chacune des listes**

- Liste S.A.F.P.T. : ...39.....
- Liste C.G.T. : ...56.....
- Liste F.O. : ...56.....

⇒ **Répartition des sièges**

(au quotient électoral, puis sur la base de la plus forte moyenne)

- Liste S.A.F.P.T. :1.....
- Liste C.G.T. :2.....
- Liste F.O. :2.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 4 décembre 2014, à 16 h 15, en double exemplaire, a été après lecture, signé par le Président, le secrétaire et les délégués de listes.

Le Président,



Le Secrétaire,



Les délégués de listes,

